

226C1139
FR0000062101-OP012-R05

24 juillet 2026

Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

(Euronext Paris)

Complément à D&I 226C0945 du 1^{er} juillet 2026

1. Le 24 juillet 2026, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES (« **SFCMC** » ou « la **Société** »), en réponse au projet d'offre publique de retrait déposé, le 1er juillet 2026, par BNP Paribas et Société Générale, agissant pour le compte de Société de Participation Deauvillaise¹ (« **SPD** » ou « l'**Initiateur** ») a été déposé. Ce projet a été annoncé le 8 décembre 2025².
2. Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet BM&A Advisory & Support, représenté par M. Pierre Béal, mandaté, le 16 janvier 2026, par la SFCMC en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 4° et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de retrait et du retrait obligatoire (en application de l'article 261-1-1, I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers ne s'est pas opposée à cette nomination), et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société SFCMC en date du 23 juillet 2026 en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.
3. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SFCMC sont applicables.

¹ Société par actions simplifiée détenue à 100% par la famille Barrière Desseigne (M. Dominique Desseigne, M. Alexandre Barrière et Mme Joy Barrière).

² Cf. communiqué diffusé par la Société de Participation Deauvillaise le 8 décembre 2025.